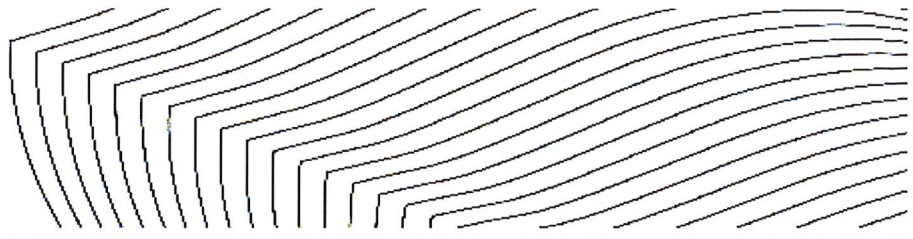




**Police**



Zone de police de SYLLE et DENDRE (ZP 5326)

Silly, le 19 mars 2024

Secrétariat du Collège et du Conseil de Police

Tél. : 068/250532

juridique@silly.be

**Aux membres du Conseil de police**

**Objet : Réunion du Conseil de police le mercredi 27 mars 2024 à 20h à Brugelette (Les écuries du Parc Chemin du Cadet 1 à 7940 Brugelette)**

Cher(e) collègue,

**Vous êtes invité à assister à la séance du Conseil de police qui se tiendra le 27 mars à 20h à Brugelette (Les écuries du Parc)**

**A l'Ordre du jour :**

**EN SEANCE PUBLIQUE**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 27 février 2024
  2. Finances de la zone de police - Clôture du compte 2021
  3. Finances de la zone de police - Clôture du compte 2022
  4. 3ème cycle de mobilité 2024 – Déclaration de vacance de deux emplois de cadre de base au sein de la DOPL/service sécurisation (fonctionnalité intervention)
  5. 3ème cycle de mobilité 2024 – Déclaration de vacance d'un emploi du cadre officier (commissaire)
  6. Adoption de la Convention avec l'Intercommunale Ipalle pour une mission d'étude et d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre d'un projet de construction d'un commissariat commun aux communes de Chièvres et Brugelette
- Divers

**EN SEANCE HUIS CLOS**

7. Décision quant à une incapacité permanente à accorder suite à un accident du travail

Au plaisir de vous revoir, recevez, Cher(e) Collègue, l'expression de notre considération distinguée.

Le Chef de Corps,

Thierry DIERICK

Le Bourgmestre-Président,

Olivier SAINT-AMAND